

PV ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ARCONCIACUM
le mercredi, 26 février 2025 à 19H30
Salle du Restaurant des Trois Sapins à Arconciel

Tractanda

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'Assemblée du 23 février 2024*
3. Rapport de la présidence
4. Comptes et Bilan 2024
 - a. Rapport des vérificateurs des comptes
 - b. Approbation des comptes 2024
 - c. Décharge au comité
5. Présentation du budget 2025 et planification financière 2026-2028
6. Révision des statuts
7. Comité – nouveaux membres et démissions
8. Suite des travaux – prochaines étapes
9. Journée du patrimoine 13-14 septembre 2025
10. Divers

*Le PV de l'AG 2024 est disponible sur www.arconciacum.ch ou sur place 30 mn avant l'AG 2025.

Suivi par une conférence

“Château d’Illens, son histoire”

par Roselyne Crausaz, présidente de l'Association “Château d’Illens”.

Présences comité :	Joanne Jaquier	Co-présidente / Communication
	Christian Clément	Co-président / Finances & Fundraising
	Michael Zurkinden	Fundraising
	Isabelle Baechler	Caissière / Secrétaire
	Fabien Python	Historien
	Jean-Pierre Telley	Communication
	Daniel Pillonel	Soutien scientifique

Membres présent·es : 23 selon liste de présences

Membres excusé·es :

Mme Nicole Bulliard
M. et Mme Ruffieux Schönenberger
M. Vincent Flückiger
M. Daniel Rytz
M. Louis Baechler
Mme Evelyne Charrière Corthésy

1 Salutations et approbation de l'ordre du jour

Christian Clément, co-président, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous, un salut tout spécial va à Mme Roselyne Crausaz et M. Pierre Bertherin, respectivement présidente et secrétaire de l'Association « Château d’Illens » et Mme Heimo conseillère communale.

Scrutateur : M. Alexandre Oberholzer

Pour rappel, « Tous les membres possèdent le même droit de vote lors de l'Assemblée générale »,

Chaque membre a reçu l'ordre du jour avec la convocation.
Y-a-t'il des commentaires au mode de convocation ou à l'ordre du jour.
Comme ce n'est pas le cas, les débats peuvent commencer.

Une petite remarque du co-président : « *Avons-nous besoin de nous réunir ? oui. Vous allez apprendre plein de nouvelles infos et pas le patrimoine du comité, mais le vôtre. »*

2 Approbation du PV de l'Assemblée du 23.02.2024

Le PV n'est pas lu, il était disponible sur le site d'Arconciacum et mis à disposition des membres 30 mn avant cette assemblée.

Aucune remarque ou question n'est formulée.

Ce PV est approuvé par acclamation avec remerciements à son auteur, Mme Monique Loup.

3 Rapport de la présidence

- Réorganisation du comité

Il est rappelé les tâches de chaque membre du comité. Christian Clément tient à remercier ses collègues du comité pour leur travail ainsi qu'aux diverses personnes qui ont donné un coup de main, Daniel Python pour les travaux, Pierre Gumy pour les médias, Valérie Surchat pour les supports informatiques, Jacques Dorthe, ingénieur.

- Sortie des bénévoles à Illens

C'est à cette occasion que nous avons pris contact avec Mme Crausaz qui nous a exposé l'historique et les différents travaux qui ont été fait au château d'Illens et on s'est dit que c'était une idée qu'elle puisse venir ce soir nous faire une présentation.

- Travaux 2024

Il a été procédé à la stabilisation de l'angle nord-est de la Tour 3 par deux éléments de maçonnerie. Un coffrage de béton de chaux armé a été réalisé pour assurer la stabilité du bâtiment ; il repose sur un socle de molasse découvert lors de l'excavation des gravats accumulés avec le temps. Un second bétonnage d'une cavité située sur la façade nord a également été réalisé. Cela a nécessité 6,6 m3 de béton de chaux ainsi que 65 heures de travail.

Une autre partie des travaux a été la sécurisation des chutes de pierres avec la pose de filets. Quelques pierres ont été également prélevées. Il a fallu mettre en place des cordages pour accéder à la tour. Un nid de frelons a été découvert au haut de la tour et un spécialiste a dû intervenir rapidement avant qu'ils ne s'attaquent aux travailleurs.

Avant de poursuivre, Christian Clément demande s'il y a des questions au sujet de ces travaux.

Joanne Jaquier, co-présidente tient à relever une particularité. Tout le matériel a dû être transporté à la main par un petit chemin aménagé à cet effet. Ce n'était pas un travail aisé.

S'ensuit une petite vidéo préparée par Jean-Pierre Telley.

Merci à Jean-Pierre pour cette magnifique vidéo.

Joanne Jaquier ajoute que Mme Liboutet du Service archéologique s'est déplacée à plusieurs reprises sur ce chantier. Elle a suivi ces travaux de près d'où une très bonne collaboration avec ce service.

-
-

- **Recherches historiques, parutions et nouvelles découvertes :**

Le Service archéologique (Mme Liboutet) a fait de nouvelles fouilles durant 1 semaine avec des membres de l'Université de Bologne : détecteurs de métaux, acquisition 3D par drones et quelques fouilles.

Les résultats ont été publiés dans les *cahiers archéologiques fribourgeois*.

Cette documentation améliore la compréhension des phases successives des tours et fournit des informations sur les modes de construction et matériaux utilisés. Informations nécessaires pour les rénovations futures.

A relever qu'un article a été publié par Mme Liboutet lors d'un *Colloque de l'EAA (European association of archeologist)* à Rome.

Fabien Python annonce que quelques recherches historiques sont menées parallèlement. Il travaille actuellement sur un projet de publication sur Hauterive qui permet un peu de lumière sur l'histoire d'Arconciel. Il ajoute qu'il s'est rendu aux archives de l'Etat où il a découvert un « trésor » il s'agit d'un travail de l'archiviste Schneuwly qui a amassé un nombre important de documentation notamment sur la fin de la seigneurie d'Arconciel qui est toujours restée un peu mystérieuse, il a pratiquement pu noter cette fin vers 1350 et c'est là que Illens va prendre le relais. Beaucoup d'autres informations apparaissent dans cette documentation

Christian Clément remercie Fabien Python pour ces informations.

- **Dossier de subvention 2025-2028**

Christian Clément annonce qu'un dossier de demande de subventions a été déposé en début d'année en vue du financement des futurs travaux. Le comité espère que le Service des biens culturels et le Service archéologique donneront suite à cette demande. Ce point sera discuté au point 8 de l'AG.

- Préparation de la recherche de fonds

Le comité a commencé la préparation de la recherche de fonds pour les futurs travaux.

- Du pain et des contes

Cet évènement a été organisé dans la matinée du 15 juin 2024 avec une vente de pain en faveur de l'Association. Des contes ont été proposés dans l'église avec Pierre Gumy.

Ce fut une rencontre très amicale et sympathique et toutes les personnes qui ont donné un coup de main sont remerciées.

4 Comptes et bilan 2024

Isabelle Baechler présente les comptes qui sont affichés au beamer.

A relever :

- L'enregistrement des contributions des pouvoirs publics respectivement CHF 4'752.00 de la Commune de Bois-d'Amont et CHF 36'963.00 de la Loterie Romande ainsi que le montant de CHF 25'200.00 correspondant aux subventions cantonales et fédérales accordées sur les travaux effectués et payés.
- Le montant total payé pour les travaux effectués en 2024 soit CHF 42'381,70.
- Le prêt du Fonds A. Dousse octroyé pour le paiement des travaux a été remboursé à ce jour.

L'exercice 2024 se clôt avec un excédent de produits de CHF 4'447,45 après un versement à la provision pour futurs travaux de CHF 20'000.00.

Le capital de l'Association se monte à CHF 10'306,25.

Aucune remarque ou question.

4.a Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs sont : Magali Schüpbach et Michaël Allred

Magali Schüpbach donne lecture de leur rapport (annexé) à la suite de la révision effectuée chez la caissière le mardi 11 février 2025 et propose de les approuver.

4.b Approbation des comptes 2024

Les comptes 2024 sont approuvés par acclamation.

4.c Décharge au comité

Par cette approbation, les membres de l'AG en donne décharge au comité.

5 Présentation du budget 2025 et planification financière 2026-2028

Michaël Zurkinden présente le **budget 2025** et annonce qu'il reste assez simple du fait qu'il n'a pas été prévu de travaux cette année en espérant qu'il n'y aura pas de travaux à effectuer en urgence. L'accent va être mis sur la recherche de fonds afin de financer les futurs travaux. Les totaux des charges se montant à CHF 725.00 et des produits à CHF 6'300.00, une augmentation de fortune de CHF 5'575.00 s'en ressort qui pourra servir pour le financement des futurs travaux.

Aucune remarque ou question n'est formulée.

Il poursuit avec la **planification financière 2026-2028**.

La sécurisation des 3 tours va coûter environ CHF 760'000.00 selon les dernières estimations, y compris les honoraires des ingénieurs, architectes.

Avec d'autres frais accessoires, le total des charges se monte à CHF 762'250.00.

Il annonce que le taux de subventionnement cantonal et fédéral sera de 25% chacun, il a été revu à la hausse du fait que ce bourg castral d'Arconciel est considéré comme haut-lieux historique d'importance nationale.

Les autres frais seront à couvrir par des donateurs (fondations donatrices, entreprises régionales, contributions de la commune de Bois-d'Amont, sponsoring, donateurs privés, cotisations et dons des membres et revenus de divers événements).

Il s'agit d'un grand défi de trouver les moyens de financer un tel projet.

Aucune remarque ou question n'est formulée.

6 Révisions des statuts

Il s'agit d'une adaptation pour l'exonération fiscale et un « peu de toilettage ». Il est relevé qu'évidemment si l'Association souhaite récolter des fonds auprès de privés, cette exonération peut être nettement favorable pour la déduction des dons aux impôts. Le Service des contributions nous a donné son accord moyennant l'adaptation des statuts.

Les articles modifiés sont présentés au beamer et commentés par le co-président à savoir :

Art. 3 ajout de « L'association ne poursuit aucun but lucratif et commercial. »

Art. 12 majorité qualifiée a été remplacée par la majorité des 2/3 et ajout la voix du « président de l'assemblée »

Art. 14 ajout en son sein le président ou « deux co-présidents » et Le président « ou un des deux co-présidents » et la voix du président « menant les débats du comité » ainsi que « Les membres du comité

exercent leur activité bénévolement. Seuls les frais effectifs et les frais de déplacement peuvent être indemnisés. »

Art. 16 ajout « ou des deux co-présidents ».

Art. 19 ajout « et bénéficiant de l'exonération fiscale ».

Art. 20 Les présents statuts ont été approuvés par l'Assemblée générale le mercredi 26 février 2025 avec entrée en vigueur immédiate. Ils remplacent les statuts précédents.

Aucune demande ou question n'est formulée.

Ces statuts sont approuvés par acclamation, à l'unanimité.

7 Comité - nouveaux membres et démissions

Christian Clément annonce que Daniel Pillonel a souhaité se retirer du comité pour des raisons de santé. Il le remercie pour son accompagnement au début des travaux.

Le comité est à la recherche d'une personne ayant des compétences en archéologie. Il n'a à ce jour personne à proposer et va continuer ses recherches.

8 Suite des travaux - prochaines étapes

L'objectif de l'Association n'est pas de mettre ce patrimoine « en conserve » mais de le faire vivre.

Tout d'abord, le comité attend une réponse des services de l'Etat lui confirmant le droit au subventionnement à hauteur de 50%. Si cela n'était pas confirmé dans la cession 2026-2028, les travaux pourraient être décalés par étapes.

Il faut passer aux travaux de sécurisation qui sont nécessaires afin de protéger la poursuite des dégradations notamment : remplissage des cavités, un enjeu majeur à la Tour 3 qui consistera à stabiliser la façade sud-ouest. Plusieurs solutions sont en réflexion.

Joanne Jaquier rapporte que la Tour 3 se fissure de façon médiane (se sépare en 2). La construction initiale est très instable actuellement.

La position du Service archéologue est que l'ancien reste et non pas une réfection complète.

Christian Clément annonce que durant cette année des réflexions seront menées quant à la suite de ces travaux et surtout à la recherche des fonds. En principe, les travaux pourront commencer en 2026 ou 2027 une fois que les fonds seront assurés. Le comité ne va pas prendre le risque de commencer sans les garanties de financement.

Cependant, les travaux ne pourront pas être exécutés en trop d'étapes ce qui augmenterait les coûts.

Daniel Python demande si les filets posés en 2024 sont en location et pour combien d'années.

Joanne Jaquier répond qu'il ne s'agit pas d'une location et qu'ils vont rester jusqu'aux prochains travaux. Elle ajoute qu'ils n'assurent pas la sécurité de la tour mais uniquement des travailleurs, la partie basse est toujours très instable et des pierres peuvent s'y détacher.

Alexandre Oberholzer demande si le Canton ou la Confédération mette des conditions lors d'un tel subventionnement concernant le financement.

Christian Clément répond que les subventions ne sont versées que sur présentation de factures et justificatifs de paiements jusqu'au montant annoncé.

9 Journée du patrimoine 13-14 septembre 2025

Fabien Python rapporte que c'est le Service des biens culturels qui organise ces journées du patrimoine et il en a lui-même la charge avec une collègue.

Pour cette année, il n'y a pas vraiment de thème, l'héritage architectural et l'histoire d'architecture ont été retenus.

Le site phare sera Hauterive, les travaux de restauration de l'église touchant à leur fin. Le site sera déjà ouvert le week-end précédant les journées du patrimoine et les 13 et 14 septembre 2025. Le site du Château d'Illens fera également partie de ces journées et le SBC a souhaité également étendre ces journées sur le bourg castral d'Arconciel.

L'Association Arconciacum prévoit collaborer avec le Service archéologique. Mme Liboutet pourrait organiser des visites guidées au point de vue de l'archéologie et M. Francis Python au point de vue de l'histoire.

L'Association pense aussi peut-être à des contes et des animations, en pensant à Pierre Gumy, conteur. Tout ça est en discussion et un programme sera élaboré en principe sur une journée

10 Divers

Daniel Python s'interroge si la commune demande une location pour la mise à disposition de cette salle étant donné que le bâtiment n'est pas occupé pour l'instant.

Sylvie Heimo, conseillère communale, répond qu'un règlement a été mis en place en attendant l'engagement de nouveaux tenanciers.

Il est temps de clore les formalités.

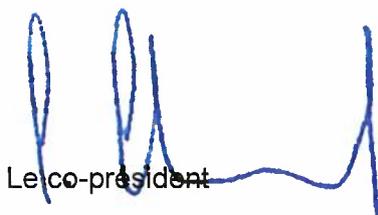
Au nom du Comité, Christian Clément tient à remercier le Service archéologique et le Service des biens culturels pour leur soutien ainsi que la Commune qui est généreuse avec l'Association. Durant les prochaines étapes, l'Association devra travailler avec ces entités de manière très proche comme par ex. les autorisations.

Merci à tous les membres présents et à leur soutien durant toute l'année

Le patrimoine est un rêve gravé dans la pierre, une mémoire vivante qui murmure l'histoire aux âmes curieuses.

Par cette phrase, Christian Clément clôt l'assemblée et passe la parole pour la deuxième partie de la soirée, à Mme Roselyne Crausaz pour sa présentation.

L'Assemblée se termine à 20h15 par acclamation.



Le co-président

Christian Clément



La secrétaire :

Isabelle Baechler